
AGIR ENSEMBLE

POUR UN PARCOURS
SANS RUPTURE



Personnes, familles et aidants

Vous cherchez une solution
d'accompagnement adapté à une
situation de handicap combinant
déficience visuelle et auditive ?

CRESAM

CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES
HANDICAPS RARES - SURDICÉTÉ

Membre du Groupement National de Coopération Handicaps Rares

Le CRESAM est un recours POUR FAIRE FACE À LA COMPLEXITÉ D'UNE SITUATION

Vous ou un membre de votre famille est concerné par une double déficience visuelle et auditive (une surdicécité).

Vous êtes confronté à une impasse dans votre recherche d'un accompagnement adapté à la complexité de la situation.

Vous avez besoin d'un soutien.

La complexité de cette situation de handicap vous amène à rechercher une solution satisfaisante, répondant à vos besoins.

LE CRESAM peut être un recours pour vous.

Qu'est-ce que LE CRESAM ?

- Le CRESAM est un **recours** que vous pouvez saisir directement et gratuitement quel que soit le lieu de résidence.
- Un **centre**, unique en France, dédié à **l'amélioration de la qualité de vie** des personnes en situation de surdicécité. Ce n'est pas un centre de soin, ni un établissement disposant de places d'accueil mais un lieu où vous trouverez **écoute, conseil et soutien**.
- Le CRESAM mobilise son équipe de spécialistes et son réseau, **là où vous vivez, pour répondre à votre demande**, ou vous orienter vers un interlocuteur plus pertinent.
- Une équipe pluridisciplinaire de professionnels du médico-social et de la santé, experte dans le domaine de la surdicécité.

LE CRESAM

**Centre National de Ressources
Handicaps Rares - Surdicécité**

Quand INTERVENONS-NOUS À VOS CÔTÉS ?

- Lorsque la personne est en situation d'exclusion, d'isolement et / ou en recherche d'accompagnement.
- Lorsque l'intrication des **déficiences visuelle et auditive** met en difficulté les professionnels et l'entourage (aidants, établissements sociaux et médico-sociaux...).
- Lorsqu'une **réévaluation** est nécessaire pour éviter une rupture : passage à des dispositifs adultes, évolution du handicap...



QU'EST-CE QUE LA SURDICÉCITÉ ?

C'est l'association d'une double déficience, visuelle et auditive, qui implique une difficulté :

- de communication
- de déplacements
- d'accès à l'information.

Qui AIDONS-NOUS ?

Nous aidons **toute personne** à la recherche d'une solution d'accompagnement de proximité adapté à un projet de vie :

- **quelle que soit la combinaison de leurs déficiences sensorielles** (surdité-cécité, surdité-malvoyance, malentendance-cécité, malentendance-malvoyance)

- **quel que soit son lieu de vie en France** : domicile, famille, établissement social ou médico-social...
- **quel que soit son âge.**

L'équipe du CRESAM vous reçoit, peut se déplacer à domicile, dans les établissements ou mener son action à distance y compris par visio-conférence.

Avec QUELS OBJECTIFS ?

- **Soutenir la réalisation d'un projet de vie** : valoriser ses capacités tout en assurant sa protection, favoriser son insertion sociale, prévenir d'éventuelles ruptures.

- **Construire ensemble** un projet d'accompagnement individuel.

- **Privilégier les solutions de proximité** : accès aux services et établissements médico-sociaux (spécialisés ou non) et aux dispositifs d'appui au maintien à domicile.

En dehors de ces situations complexes, nous **renseignons** toute personne à la recherche d'informations sur les dispositifs et services d'accompagnement accessibles. Nous pouvons vous mettre en contact avec les établissements et services.

Grâce à l'expérience née de nos interventions à vos côtés, nous diffusons les connaissances sur le handicap rare et spécifiquement sur la surdité.

Nous contribuons également par cette action à l'amélioration de la qualité de vie des personnes qui vivent des situations comparables à la vôtre.



« Notre vocation est d'améliorer votre qualité de vie en élaborant ensemble une solution de proximité adaptée. »

L'équipe du CRESAM



QU'EST-CE QUE LE HANDICAP RARE ?

Le handicap rare se caractérise par :

- ▶ la rareté des publics (prévalence < 1/10000)
- ▶ la rareté des combinaisons de déficiences
- ▶ la rareté et la complexité des technicités

Comment VOUS ACCOMPAGNE-T-ON ?

La prise de contact

- Vous nous contactez par téléphone, par courriel, par courrier, par sms ou par fax.
- Nous nous assurons que votre demande s'inscrit dans notre champ de compétences.
- Nous reprenons contact avec vous pour répondre à votre demande.

L'évaluation globale de la situation d'une personne double déficiente sensorielle

- Nous établissons **un inventaire détaillé des dispositifs** déjà mobilisés autour de la personne.
- Nous analysons les difficultés auxquelles se heurte la personne ainsi que les services et établissements qui l'accompagnent.
Notre équipe **étudie la situation** (médicale, sociale, psychosociale...) **avec votre collaboration et celle des intervenants professionnels.**
- Pour affiner ce diagnostic, nous pouvons **proposer une période d'observation-évaluation** sur le lieu de vie ou au CRESAM dans un lieu adapté pour vous accueillir.



L'ÉQUIPE DU CRESAM

Directrice
Attaché de direction
Assistante de direction

Conseillers référents formateurs
Médecin référent coordinateur
Psychologues
Orthoptiste

Documentalistes

La mise en œuvre d'une solution

- Nous sommes en mesure de soutenir **la construction d'un projet d'accompagnement individuel** permettant une meilleure prise en compte des difficultés repérées.
- Nous soutenons, conseillons et proposons des formations à tous les intervenants impliqués dans **la mise en œuvre du projet.** Nous facilitons l'action des différents professionnels.



VOUS CHERCHEZ DES INFORMATIONS SUR LE HANDICAP RARE ET SUR LA SURDICÉTÉ

Le centre de documentation du CRESAM vous accueille, vous conseille
et tient à votre disposition :

- ▶ un fonds documentaire riche, diversifié et actualisé
- ▶ une base de données sur les établissements et services sanitaires
et médico-sociaux

Ressources documentaires accessibles sur www.cresam.org

▶ VOUS SOUHAITEZ UNE INFORMATION, UNE FORMATION, UN CONSEIL ?

Contactez-nous au **05 49 43 80 50**
par sms au **06 80 31 81 19**
ou par fax au **05 49 43 80 51**

Envoyez un courriel à centre.res@cresam.org

ou un courriel au :
CRESAM 12, rue du Pré Médard - 86280 Saint-Benoît

Toutes nos informations sont sur notre site web : www.cresam.org

